

Discours de réception de Monsieur André Markiewicz



Portraits de bibliothécaires

Comme toute figure imposée, le discours de réception obéit à quelques canons précis. Il conduit en premier lieu le récipiendaire à souligner le contraste opposant la modestie des titres et la faiblesse des mérites censés lui ouvrir les portes de votre illustre compagnie à la mansuétude dont vous faites preuve en le relevant, par votre amitié, de son indignité. Telle la savonnette à vilains lavant de la roture, votre bienveillante indulgence anoblit ceux qu'elle distingue.

J'ai également conscience, en m'appropriant les mots d'Edmond Rostand dans un remerciement prononcé il y a tout juste un siècle, le 4 juin 1903 exactement, d'arriver «trop tard pour espérer trouver une façon originale d'être confus. Tout est dit... depuis plus de deux cent cinquante ans qu'il y a des académiciens, et qui sont modestes». Agréé donc que je vous exprime, sans plus d'humbles préliminaires, ma gratitude et ma sincère reconnaissance pour cet honneur, qui doit beaucoup à l'intimité liant l'Académie et la Bibliothèque, ces sœurs jumelles, et plus encore à cette coutume pluriséculaire qui veut qu'à une ou deux exceptions près, le bibliothécaire en titre ait toujours fait partie de votre noble aréopage.

Le discours de réception autorise aussi l'impétrant à rendre hommage par la parole, la pensée ou le souvenir à celles et ceux, parents, maîtres, collègues, amis, sans qui il n'aurait jamais accédé au rang d'acteur de cette cérémonie solennelle. Je mesure pleinement, en ce moment d'émotion, ma dette.

J'ai déjà eu aussi l'occasion de dire ce que mon enracinement lorrain, aujourd'hui fièrement assumé, devait au hasard et aux vicissitudes de l'histoire de l'Europe centrale et orientale, jetant sur les routes de l'exil

ses enfants qui ont fréquemment trouvé, comme le roi Stanislas, fondateur de notre Académie, dans une Lorraine accueillante, une terre d'adoption.

Le discours de réception offre, enfin, selon une ancienne tradition, l'occasion à l'orateur de traiter d'un sujet relevant de sa sphère d'activité, de ses centres d'intérêt, en vertu du principe tout à fait salubre qu'il vaut mieux parler de ce qu'on connaît moins mal. Nul ne s'étonnera donc de me voir dresser le portrait de deux de mes lointains devanciers, occasion de revenir sur ce qui constitue, au-delà des époques, la permanence du métier de bibliothécaire, ce « professionnel de la lecture d'autrui », pour reprendre la jolie formule de Jean-Pierre Rioux.

Certes les évolutions n'ont pas manqué, de l'âge des incunables à l'ère d'Internet, certes, entre les exigences de la conservation et les impératifs de la communication le curseur s'est sensiblement déplacé, mais, au-delà de la multiplication des missions et des publics, au-delà du bouleversement de la forme et de la nature des documents, au-delà de la révolution des pratiques, le rôle du bibliothécaire est resté fondamentalement le même. La définition proposée en 1751 par *l'Encyclopédie* garde toute son actualité : le bibliothécaire est « celui qui est préposé à la garde, au soin, au bon ordre, à l'accroissement des livres d'une bibliothèque ». Gardien de la mémoire, il est aussi celui qui doit rendre accessible, intelligible et utilisable la collection qu'il conserve. La fonction de préservation a toujours englobé un objectif de transmission, ce que certains ont plus ou moins strictement interprété, mais cette notion de diffusion, de propagation a constamment existé.

Simplement aux termes aujourd'hui à la mode de médiateur ou d'interface, on me pardonnera de préférer celui de passeur. Entre mémoire et création, entre l'œuvre et son écho, entre l'auteur et son lecteur, le bibliothécaire est un passeur, il n'est qu'un passeur, il est avant tout un passeur.

Le colloque organisé en septembre 2001, à l'occasion du 250^{ème} anniversaire de la fondation de la Société Royale des Sciences et Belles-Lettres de Nancy, a apporté de nouveaux éclairages sur les premiers pas conjoints de l'Académie et de la Bibliothèque. Le secrétaire perpétuel a brillamment évoqué la vie et l'œuvre de son lointain prédécesseur, le chevalier de Solignac, premier secrétaire de l'Académie, qui inaugura parallèlement, de 1751 à sa mort en 1773, la charge de bibliothécaire.

Au cours du même colloque, mon ancienne collègue, Marie-Claire Mangin esquissait le portrait de l'abbé Georges-Antoine Marquet (1734-1808), entré en 1763 comme sous-bibliothécaire et qui devait consacrer, à travers révolutions et changements de régime, 45 ans de sa vie à recenser et cataloguer les collections de la bibliothèque.

Les débuts étant désormais mieux connus, j'ai choisi de m'attacher à l'histoire de la bibliothèque au 19^{ème} siècle, marquée, à l'instar de la carrière de l'abbé Marquet, par deux «règnes» d'une longévité exceptionnelle, d'abord celui d'Hubert-Félix Soyer-Willemet, bibliothécaire en chef de 1824 à 1867 puis celui de Justin Favier, entré à la bibliothèque comme surnuméraire en 1869 et qui la dirigea de 1883 à 1922, soit 53 ans de bons et loyaux services.

Mon propos ne vise évidemment pas, en retraçant ces deux parcours, à alimenter l'actuel débat sur la réforme des retraites et la durée de cotisation, mais force est de constater que la Bibliothèque publique de Nancy a suscité des attachements durables et de remarquables fidélités.

Rien ne prédestinait Soyer-Willemet à diriger la bibliothèque. Originaire de Reims, la famille Soyer était réputée pour fabriquer les meilleures chandelles de Nancy. Exception à cette lignée de chandeliers, Jean-Baptiste Soyer, le père d'Hubert-Félix s'était tourné vers la peinture. Élève de Claudot, il fut un miniaturiste de talent.

En 1790 le peintre épousait Anne-Marie Willemet, fille de l'apothicaire et botaniste Rémi Willemet. Un an plus tard, un premier fils venait au monde, Hubert-Félix^[1]. Héritant de son grand-père maternel le goût de la botanique et la passion des herbiers, le jeune Soyer se lança dans l'étude des sciences naturelles. Inscrit à l'École de pharmacie de Paris, il revint soutenir sa thèse à Nancy en 1811 et reprit l'officine du grand-père, située rue Jean-Jacques Rousseau, maintenant rue des Dominicains, ainsi que le nom de son aïeul, en se faisant désormais appeler Soyer-Willemet.

On a du mal aujourd'hui à imaginer la reconversion engagée en 1821. Renonçant à la pharmacie, abandonnant la boutique et la clientèle à un ami de la famille, Soyer-Willemet se portait candidat au poste de sous-bibliothécaire municipal, un sous-bibliothécaire avec brevet de coadjuvateur, pourrait-on dire, puisque avant la retraite définitive du directeur, l'abbé Lesoing, il était nommé, en 1824, par arrêté du Maire, bibliothécaire en chef, fonction qu'il devait exercer durant 43 ans, jusqu'à sa mort le 18 janvier 1867, à l'âge de 75 ans.

L'arrêté prévoyait un traitement annuel de mille francs-or, soit environ 16 500 de nos anciens nouveaux francs ou un peu plus de 2.500 euros. Ce n'était pas l'appât du gain qui guidait sa démarche, plus vraisemblablement le désir de se consacrer à ses recherches ou, peut-être aussi la volonté de se retirer partiellement du monde. La bibliothèque telle un cloître, l'image n'est pas inédite. Il faut dire, en effet, que depuis l'enfance, Soyer-Willemet était atteint d'une maladie, une espèce de

dartre, qui avait progressivement envahi son visage, le défigurant et l'obligeant à porter en permanence un bandeau et une casquette à large visière. Le linguistiquement correct n'ayant pas encore frappé à cette époque, les descriptions de ses contemporains ne s'embarrassaient pas de fioritures, à en juger par ce portrait dû à la plume d'Edouard Bécus : «dès son enfance, il fut frappé par une cruelle maladie qui le rendait laid, écœurant ; on ne l'abordait qu'avec hésitation et un sentiment de répugnance, tout prévenu que l'on soit de son affabilité ; de sorte que les seules personnes qui le fréquentaient habituellement, n'éprouvaient pas cet effroi causé aux étrangers».

Si les bibliothécaires sont déjà naturellement comparés à des gardiens implacables veillant jalousement sur leurs trésors, cette apparence monstrueuse de Caliban ou de «Quasimodo amputé de sa bosse»^[2] ne pouvait qu'ajouter à la réputation de dragon ou de cerbère qui accompagna Soyer-Willemet.

L'emblème qu'il s'était choisi et que l'on retrouve sur son ex-libris ouvre d'ailleurs la voie à de nombreuses interprétations. Entre cornues, mortier et flacons d'un côté, pots à fleurs de l'autre, l'emblème proprement dit présente un serpent caché dans l'herbe avec la devise «Vigilate timentes», traduite, dans le répertoire d'où est vraisemblablement extraite cette figure symbolique^[3], par la formule «Prenez garde à vous». Mais à qui s'adresse cette mise en garde devant un danger caché ?

Que recouvrait, à cette époque, la fonction de directeur de bibliothèque, en quoi consistait sa mission. La question mérite d'être posée. La variété des occupations auxquelles se livrait Soyer-Willemet tendrait, en effet, à accréditer la pertinence du stéréotype dépeignant le métier de bibliothécaire comme une sinécure pour hommes de lettres, savants ou érudits sans qualification particulière, si ce n'est, quelquefois, le talent et, de temps en temps, les appuis politiques. Combien d'écrivains ont été, pour poursuivre dans la métaphore cléricale, des bibliothécaires in partibus, à l'image d'un Leconte de Lisle, bibliothécaire au Sénat, qui n'avait de cesse de décourager les éventuels lecteurs et ne tolérait pas qu'on l'abordât pour lui demander un renseignement ou d'un Louis Bouilhet, promu conservateur à la Bibliothèque publique de Rouen mais dont le principal titre de gloire reste avant tout d'être le dédicataire de *Madame Bovary*. Ceci n'avait, encore une fois, rien d'étonnant, puisqu'il faudra attendre 1897 et le classement des bibliothèques municipales pour que la loi définisse des exigences minimales en terme de diplômes professionnels pour les bibliothécaires.

Si la disgrâce physique priva Soyer-Willemet des «joies de la vie intime et domestique» ou des «agréments de la vie sociale»^[4], les orateurs

réunis sur sa tombe s'accordèrent pour convenir qu'elle fut une puissante incitation à l'étude, refuge et consolation face aux amertumes de l'existence. Malgré sa santé fragile, il multiplia les excursions botaniques dans la région et au-delà, échangeait sans cesse avec son réseau de correspondants des paquets de fleurs desséchées pour enrichir son herbier, accumula les publications, notamment dans les *Mémoires* de notre Académie qui lui avait ouvert ses portes dès 1822, sur différentes espèces végétales, trèfles, bruyères, silénées et alsinées, etc. Il était membre de la commission de surveillance du Jardin botanique qui se dépensa sans compter avec Braconnot pour tirer le Jardin de l'état de ruine où il était tombé. Son bureau à la bibliothèque était le lieu de rendez-vous régulier des botanistes nancéiens. N'a-t-il pas donné, suprême honneur, son nom à une plante de la famille des ombellifères, le «*laserpitium nestleri* Soyser-Willemet».

Il fut aussi, pendant toute cette période, le secrétaire, l'archiviste et le trésorier de la Société centrale d'agriculture, fondée en 1820 avec Mathieu de Dombasle et pratiquement le rédacteur unique du *Bon cultivateur*, le mensuel de l'association qui prodiguait conseils et recommandations pour une nouvelle culture et diffusait les principes d'une agronomie moderne. Véritable cheville ouvrière de la Société d'agriculture, il avait également en charge l'organisation des concours, la présidence du jury et la remise des prix du comice agricole de Nancy.

En même temps, il fut le conservateur en titre du cabinet d'histoire naturelle, de 1825 à 1841^[5], avant d'être relayé par le naturaliste Godron, mais, apparemment, sans passion excessive pour les fossiles, roches et minéraux, oiseaux empaillés ou insectes sous verre qui s'entassaient au deuxième étage de l'ancienne Université, au-dessus de la bibliothèque.

Enfin musicien confirmé, il jouait délicieusement du flageolet et prenait plaisir à chanter, dans une tessiture de falsetto ou de haute-contre, à en croire les confidences de ses auditeurs : «sa voix était claire, douce, pénétrante : on aurait dit la voix d'un castrat ou celle d'une femme». Il publia de très savantes *Observations sur la gamme mineure*.

Comment trouvait-il encore le temps, au milieu de tant d'activités, de diriger la bibliothèque ? La réponse réside vraisemblablement dans la modestie de la tâche, dans la quiétude de l'emploi et dans la torpeur qui semble envelopper l'établissement sous sa férule. A l'image de la vie intellectuelle nancéienne de l'époque, quelque peu somnolente, la bibliothèque s'apparente alors à un désert triste et austère ou à un temple mystérieux, voire impénétrable. Peu opulente - le fonds renferme à peine plus de vingt mille ouvrages à ce moment - peu ouverte, elle n'est guère hantée par la population, ce que confirme un rapport d'inspection daté de 1845 : «Fondée depuis près d'un siècle, la Bibliothèque Publique de

Nancy est à peine connue : les habitants de la ville, sauf quelques rares lecteurs, n'ont pas l'habitude de la fréquenter»^[6].

En 1835, selon le *Guide de l'étranger à Nancy* «la Bibliothèque est ouverte au public les lundi, mercredi et vendredi... de dix à quatre heures»^[7]. Encore s'agit-il de la période haute, qui court de novembre aux vacances de Pâques, en saison d'été les horaires sont substantiellement réduits et la fermeture est totale pendant les deux mois de septembre et d'octobre, ce qui, reconnaissons le, n'incite guère à un commerce assidu.

La presse revient périodiquement à la charge, fustigeant les entraves et les obstacles à la libre lecture, «on a déjà bien des fois réclamé contre la mauvaise distribution des heures d'ouverture de notre bibliothèque», stigmatisant «notre *prétendue* bibliothèque publique»^[8], et lui opposant l'exemple de villes voisines -déjà la querelle Nancy / Metz- la cité rivale étant présentée comme plus soucieuse de l'intérêt de sa population. Je cite *L'Espérance* du 2 novembre 1841 : «que notre bibliothèque soit ouverte le jeudi et le dimanche et qu'il y ait des séances du soir, afin que la jeunesse des écoles et les ouvriers de divers états puissent consacrer à l'étude des heures qui appartiennent trop souvent à la dissipation... Depuis un an déjà, Metz a introduit cette amélioration dans le règlement de sa bibliothèque publique, et les résultats qui ont été obtenus sont pour cette ville une récompense de son zèle, en même temps qu'ils doivent être, pour les villes voisines, un motif de l'imiter».

Soyer-Willemet, lui-même est pris pour cible : «le bibliothécaire en chef doit être visible à toute heure de l'ouverture, puisqu'il est payé à cet effet, au lieu de n'être en relation avec le public que deux heures seulement, comme cela a lieu sans qu'on sache trop pourquoi»^[9].

Le notaire Noël, parangon des collectionneurs et bibliophiles du XIX^{ème} siècle, résume toutes les critiques qui s'abattent sur une institution, pauvre en moyens, prioritairement attachée à la préservation des collections existantes plutôt qu'à la conquête de nouveaux publics et dont les portes s'entrebâillent difficilement : «dans l'état des choses actuelles, la bibliothèque n'est jamais ouverte au public ; le curieux doit demander l'entrée et est toujours suivi d'un sous-bibliothécaire, ce qui est souvent gênant et toujours humiliant pour le visiteur. Quand [sic] au cabinet de numismatique et d'antiquité, au cabinet d'histoire naturelle, j'ai vécu soixante-six ans sans me douter de leur existence, et ce n'est qu'au hasard que je dois de les avoir vus... Les conservateurs de ces choses si utiles à l'instruction disent manquer de surveillants pour les montrer au public... s'ils manquent, il faut en créer, et sur le motif qu'il y a des fripons, ne pas priver les honnêtes gens des jouissances et de l'instruction dont ils ont besoin»^[10].

Ce que confirme un autre témoignage : «Il est vrai qu'il [i. e. Soyer-Willemet] ne montrait à personne les médailles, mais nous présumons que c'était par orgueil, parce qu'il trouvait cette partie trop pauvre»^[11]. Fermez le ban !

Le tableau serait exagérément sombre, si nous en restions à ce constat sévère. Il doit certainement être quelque peu nuancé. La vérité oblige à reconnaître, avec l'archiviste Emile Duvernoy, que si Soyer était peu au fait à son arrivée des réalités bibliographiques et de l'histoire de la Lorraine, sa longévité professionnelle lui permit «d'acquérir le savoir technique qui lui manquait»^[12].

Il convient ainsi de mettre à son actif la poursuite des grands travaux catalographiques engendrés par les confiscations révolutionnaires et longtemps différés, travaux jamais achevés qui tiennent pour le bibliothécaire du rocher de Sisyphe sans cesse roulé. J'en veux pour preuve cette remarque figurant dans le registre des délibérations de la commission de surveillance de la bibliothèque et mettant en scène son successeur : «M. Benoît s'est occupé avec activité du catalogue raisonné, laissé incomplet par le décès de M. Soyer-Willemet. On a commencé à transcrire la théologie, opération rendue nécessaire par la mauvaise qualité du papier, l'altération de l'encre et de nombreuses surcharges»^[13].

Il s'efforça aussi, avec les maigres crédits alloués par la municipalité, d'enrichir les collections, notamment à l'occasion de la vente de bibliothèques particulières. De même, par la force des choses, il s'initia à l'histoire locale, allant jusqu'à corriger une erreur de Dom Calmet en publiant dans *les Mémoires de l'Académie de Stanislas* une unique étude historique révélant «Quand et comment le comté de Guise échut à la Maison de Lorraine»^[14].

Il eut, enfin, le mérite, l'un des premiers, d'œuvrer au développement du fonds lorrain, collectant avec zèle les «lothingica» qui depuis, constituent la spécificité et la richesse de la Bibliothèque publique de Nancy.

Et, au-delà de tous ses efforts pour apprivoiser les outils du bibliographe, son éclectisme révélait une curiosité intellectuelle et une ouverture d'esprit, qualités essentielles et indispensables à tout apprenti bibliothécaire.

Tout autre est le profil de Justin Favier. Pour caractériser le fossé qui pouvait séparer Soyer-Willemet et Favier, s'est vite imposée à moi l'analogie avec la fable de La Fontaine sur les rats qui, comme chacun le sait, peuplent le monde des bibliothèques. A un bibliothécaire des champs, herborisateur à ses heures, s'opposerait un bibliothécaire de ville, reclus dans ses réserves, penché sur ses grimoires. Si la charge de conservateur du dépôt littéraire de Nancy a pu passer, un temps, pour une sinécure,

c'est de sacerdoce dont il convient de parler avec Favier. Sa devise symbolise parfaitement une vie consacrée aux livres, exclusivement aux livres : «*Ei At Vir I I b Err lib Ris*», «*Que l'homme devienne un livre par les livres*».

Et le portrait charge du bibliomane dû à Charles Nodier pourrait, par-delà l'exagération de la caricature, assez bien correspondre à notre homme : «*Il passait sa vie au milieu des livres, et ne s'occupait que de livres... ne parlait plus, ne riait plus, ne jouait plus, ne mangeait plus, n'allait plus ni au bal, ni à la comédie. Les femmes qu'il avait aimées dans sa jeunesse n'attiraient plus ses regards, ou tout au plus il ne les regardait qu'au pied ; et quand une chaussure élégante de quelque brillante couleur avait frappé son attention : "Hélas ! disait-il en tirant un gémissement profond de sa poitrine, voilà bien du maroquin perdu !"*»^[15].

Justin Favier est né en 1846 à Landremont, petit village proche de Dieulouard, berceau de plusieurs familles Favier non directement apparentées, d'après les recherches généalogiques d'un illustre ancien confrère^[16]. Après des études aux séminaires de Pont-à-Mousson puis de Nancy, il entra en 1869, à l'âge de 23 ans, à la Bibliothèque publique de Nancy comme surnuméraire, un aspirant bibliothécaire en quelque sorte, invité à faire ses premières armes et à apprendre le métier contre une maigre indemnité mais avec la garantie de se voir attribuer de droit la première place vacante de sous-bibliothécaire. On se souvient qu'à cette époque l'autorité municipale était entièrement libre de son recrutement, ce que traduit l'arrêté de nomination daté du 6 juillet 1869.

Depuis cet instant et jusqu'à sa mort, en 1928, sa vie devait se confondre avec la bibliothèque. Le 1^{er} novembre 1871, il obtient le poste de deuxième sous-bibliothécaire, avec des émoluments annuels de 1 500 francs. En 1883, il se porte candidat à la succession du conservateur, Monsieur Ballon, brusquement décédé, et l'emporte sur son rival, la commission de surveillance de la bibliothèque chargée de donner son avis considérant que «*depuis 12 ans qu'il est attaché au service de l'Etablissement, M. Favier a donné des gages sérieux de travail et d'aptitude, que l'équité et l'intérêt d'une bonne administration lui confèrent, comme ancien serviteur de la ville, des droits supérieurs et préférables à ceux d'un candidat nouveau et étranger aux services municipaux*^[17]». Pour l'anecdote, son adversaire, simplement désigné par son nom «*Quintard, propriétaire-rentier en cette ville*» est très vraisemblablement Léopold Quintard (1844-1908), associé correspondant de l'Académie de Stanislas et ultérieurement président de la Société d'archéologie lorraine, mais d'abord frère de Lucien Quintard qui patronne l'un de nos prix artistiques.

L'entrée de Favier à l'Académie suit de très près son accession à la direction de la bibliothèque. Il est élu associé correspondant le 7 décembre 1883 et désigné le même jour bibliothécaire-archiviste, il devient membre titulaire le 2 mai 1884.

Une première fois, en 1908, Favier sollicite son départ à la retraite. Peut-être est-ce une manœuvre pour obtenir un conservateur adjoint, c'est, en tout cas, le résultat auquel il aboutit. Il renouvelle sa démarche en 1918, avant de se rendre à de «pressantes autant qu'affectueuses instances» et de revenir sur sa demande. La troisième tentative est la bonne et à dater du 1er septembre 1922, soit à 76 ans révolus, il est autorisé à prendre un repos bien mérité. Pas tout à fait néanmoins, puisqu'il est presque immédiatement nommé, par arrêté ministériel du 24 novembre 1922, membre de la commission de surveillance de la bibliothèque, aux séances mensuelles de laquelle il participera assidûment, jusqu'à celle du 5 janvier 1928, trois jours avant l'attaque d'apoplexie qui devait l'emporter.

A ses contemporains, Justin Favier apparaît non seulement comme un homme discret, réservé, renfermé voire taciturne mais aussi dur, insensible même. Dans le *Pays lorrain*, Charles Sadoul formule cela avec diplomatie : «d'une grande droiture, modeste, peut-être jusqu'à l'excès, sous des abords un peu froids il cachait un grand cœur»^[18].

Parfois les critiques sont moins implicites. Est-ce la relative dureté du personnage, à l'origine, semble-t-il, de quelques inimitiés professionnelles - nous en reparlerons à propos de l'affaire Badel- qui explique la virulence de la notice nécrologique non signée parue dans *Le Lorrain*, journal catholique de Metz ? On pardonnera cette citation un peu longue, en rappelant que l'époque ne connaissait pas les mièvreries consensuelles de la langue de bois :

«Conservateur émérite de ce vaste établissement, admirablement tenu sous sa longue administration, un peu dure et tâtilonnante, mais très active toujours... il fut un savant bibliographe, mais rien que cela, s'attachant cependant dans sa longue vie de célibataire, extrêmement personnelle et égoïste, à l'archéologie lorraine, à l'histoire et aux monuments du pays...

Dans le privé, retiré de sa bibliothèque, M. Favier était l'homme distant et froid, qui ne se plaisait que chez lui, et tout seul, repoussant toute initiative, tout brave cœur cherchant des appuis et des conseils d'ancien. Sa seule distraction était d'aller bouquiner chez Sidot, de 6 à 7 heures, et le dimanche, de 11 heures à midi au Musée lorrain, dont il était membre du Comité. Était-il heureux dans cette existence fermée et renfermée de plus d'un demi-siècle ?

Jamais l'on ne le saura. Ses amis, très rares, les Mellier, les Wiener, les Collignon, les deux Thouvenin, il les avait vu partir avant lui ; il n'avait rien changé à ses habitudes d'homme froid, solitaire, impénétrable et glacial.

Tel fut -pour ne pas dire plus- le savant bibliothécaire et bibliographe qui sut tenir avec une main de fer et des gants d'acier le magnifique établissement de la rue Stanislas^[19].

On pourrait d'ailleurs digresser sur le fait de savoir si cette propension à l'isolement et à la réserve, trait de caractère fréquemment relevé chez les bibliothécaires, est l'un des risques du métier ou une disposition particulière d'esprit qui incline à embrasser cette profession, comme si, pour invoquer à nouveau Charles Nodier qui présente l'avantage de parfaitement connaître le monde de l'intérieur, l'amateur de livres se complairait avant tout dans «cette muette conversation des grands esprits qui n'exige pas de frais de réciprocité, que l'on commence où l'on veut, que l'on quitte sans impolitesse, qu'on renoue sans se rendre importun»^[20]. Mais laissons provisoirement de côté cette préoccupante question pour revenir à notre personnage.

Austère et dur, il était aussi rigoureux et intransigeant vis-à-vis de ses collaborateurs. Deux exemples tirés des archives de la bibliothèque l'attestent.

En 1889, un des sous-bibliothécaires soumet pour avis, selon la procédure habituelle, à la commission de surveillance une demande d'augmentation de son salaire annuel de 400 F, «pour arriver à la retraite dans de meilleures conditions» alors qu'on s'attendait plutôt, vu son âge et sa santé, à ce qu'il se résigne à abandonner ses fonctions. Favier manipule tant et si bien la commission qu'elle propose au maire non seulement de refuser l'augmentation mais aussi de mettre l'employé à la retraite d'office. Revenue à des sentiments plus humains, la commission recommandera l'attribution au malheureux de l'honorariat et d'une indemnité de départ de 500 F pour atténuer la dureté de la décision^[21].

Un an plus tard, la cohabitation avec le journaliste et publiciste Emile Badel, recruté peu auparavant, donne également lieu à un règlement de comptes sordide. Profitant des ennuis de son subordonné avec la justice militaire, Favier tente d'obtenir sa révocation. Le dossier d'accusation recense plusieurs irrégularités commises par celui que l'on surnommait le «barde lorrain», qui prouvent son manque de franchise et entraînent la perte de confiance^[22]. Un examen objectif du dossier, qui est, d'ailleurs, loin d'emporter l'adhésion de la commission, amène à conclure que si la plupart des faits reprochés sont certainement véridiques, la sanction apparaît disproportionnée. Le principal grief, non expressément formulé,

semble porter sur les relations étroites que Badel entretient avec la presse, à preuve cette promesse faite par la mère de Badel dans une supplique envoyée au conservateur : «Je m'engage à obtenir de lui qu'il cesse d'écrire dans les journaux et qu'il se livre à des travaux plus sérieux et plus convenables pour sa place»^[23].

Favier persiste, dénonce de nouveaux faits, évoque à mots couverts les préférences sexuelles de son sous-bibliothécaire et finit par obtenir sa démission. Quelques échos dans la presse ou des allusions voilées dans les écrits de Badel démontrent que cette polémique laissera des traces et aura des répercussions durables^[24].

Tout ceci ne doit pas, néanmoins, occulter les réels mérites de Justin Favier dans l'administration de la bibliothèque municipale. Sous son autorité, elle va profondément évoluer, y compris dans l'organisation de ses locaux. Il réaménage les espaces, augmente les capacités d'accueil en transformant l'ancienne salle des fêtes municipale du rez-de-chaussée en salle de lecture, introduit le progrès technique et ses bienfaits : éclairage électrique, calorifères à vapeur. Loin du petit dépôt assoupi d'autrefois, la bibliothèque devient une ruche bourdonnante où l'on peut butiner de neuf heures du matin à dix heures du soir, depuis l'instauration des séances du soir.

Parallèlement les collections connaissent un accroissement considérable, les dons affluent. En 50 ans, le nombre des documents est multiplié par quatre, passant de 40 000 livres en 1872 à 160 000 en 1921.

Cette embellie coïncide bien évidemment avec l'exceptionnel essor de l'enseignement supérieur que connaît, à cette même période, Nancy. Dopée par l'arrivée de professeurs strasbourgeois repliés en France, l'université acquiert un prestige et un rayonnement jusque là inconnus. Désormais les étudiants se pressent dans la nouvelle capitale de la France de l'Est.

Les lecteurs, jeunes et moins jeunes, plébiscitent la bibliothèque, j'en veux pour preuve le contentement du célèbre historien Christian Pfister «certainement dans aucune bibliothèque de France et même de l'étranger, le service n'est mieux organisé qu'à Nancy»^[25]. On peut certes relativiser l'éloge, en pensant que, vu la nature de ses travaux, Pfister eut certainement plus à faire à la bibliothèque de Nancy qu'à celles d'Avignon, Bordeaux ou Lyon, mais, incontestablement, pour utiliser des clichés actuels, l'image de la bibliothèque est positive, les indices de notoriété et de satisfaction élevés.

A côté des tâches de gestion, en véritable «homme-livre» fidèle à sa devise, Favier se consacre corps et âme à son œuvre de bibliographe. Il élabore plusieurs catalogues qui sont encore aujourd'hui des instruments

de travail irremplaçables, classe, recense et décrit les incunables et les manuscrits conservés dans les collections nanciennes puis les imprimés du fonds lorrain. Il poursuit, en même temps des travaux érudits, notamment sur l'université de Pont-à-Mousson ou les bibliothèques des couvents de Nancy à la Révolution et édite en 1889 le *Trésor du bibliophile lorrain* où sont reproduits en fac-similé, grâce aux nouveaux procédés d'impression photomécanique, 125 pages de titre ou frontispices ayant marqué l'histoire du livre en Lorraine.

Les articles déjà mentionnés portant sur Favier insistent sur son rigorisme, voire sa misanthropie. Rien ne semble pouvoir le détourner de sa tâche, le distraire de son occupation, depuis qu'il a pris ses fonctions à la bibliothèque. Mais que penser alors de cette entorse à l'image grave et sévère qu'il veut donner de lui lorsqu'il publie dans le *Pays lorrain*, sous différents pseudonymes, Chan-Heurlin, Chan-Calas (Jean-Nicolas), Minô-Paulus (Dominique-Paul), Daudiche-Lalat (Claude-Charles), Nonon-Jojou, etc..., des «*fiauves do temps pessé*», c'est-à-dire des petites histoires, des contes villageois ou des fables rustiques en patois des alentours de Landremont, son village natal et qui ont pour titres «*Lé vie botaille*» (La vieille bouteille), «*Le Joujou lè rette*» (Le Joseph le rat), «*Le jau décahelé*» (Le coq déplumé) ou encore «*Lè pette don jalat*» (La patte du poulet).

Est-ce par ambition philologique ? Par volonté de contribuer au renouveau des études lotharingistes ? Par nostalgie pour son terroir natal ? Ces différents motifs doivent certainement se conjuguer, qui sont aussi à l'origine de la traduction française littérale du poème en dialecte messin *Chan Heurlin* entreprise en 1900^[26], mais Favier ne s'étant pas plus épanché dans sa correspondance, rien dans les archives ne permet d'apporter de réponse à ce qui apparaît comme un petit accroc à une image trop lisse, polie et policée.

A défaut de conclure, force est de reconnaître que peu de points communs se dégagent de ces deux portraits de bibliothécaires que tout semble opposer. Et pourtant ils ont, tous les deux, œuvré de longues années pour donner une réalité à la mission assignée par le roi Stanislas, il y a un peu plus de deux cent cinquante ans, en 1750, à la Bibliothèque publique de Nancy, lorsqu'il en décida la fondation : «Rien ne contribuant plus efficacement à procurer aux hommes des avantages solides, que de les mettre à portée de cultiver les Sciences, les Lettres & les Arts, en augmentant par ce moyen leurs connoissances & diminuant leurs besoins, Nous avons fort à cœur de fournir à nos Sujets les secours nécessaires pour parvenir à une fin si désirable,... par la formation d'une Bibliothèque publique, où chacun pourra puiser de quoi se perfectionner dans le genre d'Etude qu'il aura embrassé^[27]».

Certes cette bibliothèque, pensée au XVIII^{ème} siècle et développée au XIX^{ème} siècle, est assez éloignée de nos paradigmes actuels de la médiathèque. Se voulant une réplique provinciale de la Bibliothèque royale, impériale puis nationale, elle privilégiait assurément la recherche et l'étude, par nature élitistes, notamment en restreignant les prêts à l'extérieur, en rejetant toute vulgarisation au bénéfice de la seule érudition et surtout en refusant résolument toute forme de littérature de distraction. Il n'en reste pas moins que Soyer-Willemet et Favier eurent aussi, à leur manière, comme objectif commun et constante préoccupation d'aider leurs concitoyens à se former et à s'informer. Ne serait-ce que pour cette unique raison, je m'inscris dans leur lignée.



Notes

- [1] Cf. Edouard Bécus, *Notice biographique sur Soyer-Willemet, botaniste distingué, bibliothécaire en chef de la ville de Nancy...*, Nancy, 1877 ; Charles Guyot, «Botanistes lorrains d'après les lettres de Soyer-Willemet au Dr Mougeot, 1851-1853», *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 1928, p. 68-96 ; Emile Duvernoy, «Un bon Nancéien d'autrefois : Soyer-Willemet», *Pays lorrain*, 1929, p. 321-325.
- [2] Dans un roman récent *Archipel*, Ed. du Seuil, 1987, Michel Rio dresse le portrait d'un bibliothécaire monstrueux qui suscite ces comparaisons.
- [3] Daniel de La Feuille, *Devises et emblèmes*, Augsburg, 1697, p. 31 ; voir aussi la version numérisée : <http://www2.let.uu.nl/emblems/html/f1691421.html>.
- [4] *Le Bon cultivateur*, 1867, p. 21-26.
- [5] Dominique-Alexandre Godron, «Notice historique sur le Musée d'histoire naturelle de Nancy», *Journal de la Société d'archéologie lorraine*, 1872, p. 111.
- [6] *Rapport à M. le Maire de la ville de Nancy sur la situation de la Bibliothèque publique au 1^{er} janvier 1845 fait au nom de la commission de surveillance par M. Gillet, secrétaire*, Nancy, 1845, p. 2.
- [7] E.-A. Bégin, *Guide de l'étranger à Nancy*, Nancy, 1835, p. 239-241.
- [8] *Impartial de la Meurthe et des Vosges*, 19 mai 1844.
- [9] *Impartial de la Meurthe et des Vosges*, 4 octobre 1848.
- [10] *Catalogue raisonné des collections lorraines (livres, manuscrits, tableaux, gravures, etc.) de M. Noël, ancien avocat, notaire honoraire...* - A Nancy, chez l'auteur, 1850-1851, Tome 1, p. XIII.

- [11] E. Bécus, *op. cit.*, p. 19.
- [12] E. Duvernoy, *op. cit.*, p. 325.
- [13] Procès-verbal de la séance de la commission de surveillance de la bibliothèque du 13 mai 1869.
- [14] *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 1852, p. 328-344.
- [15] Charles Nodier, *L'Amateur de livres ; précédé du Bibliomane...*, Le Castor astral, 1993, p. 28.
- [16] André Favier, «Neuf générations de Favier en Lorraine», *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 1984-1986, p. 550.
- [17] Procès-verbal de la séance de la commission de surveillance de la bibliothèque du 31 octobre 1883.
- [18] *Le Pays lorrain*, 1928, p. 98.
- [19] *Le Lorrain*, 21 janvier 1928.
- [20] Charles Nodier, *op. cit.*, p. 93.
- [21] Procès-verbal des séances de la commission de surveillance de la bibliothèque des 11 et 25 octobre 1888.
- [22] Procès-verbal des séances de la commission de surveillance de la bibliothèque des 4, 11 et 18 décembre 1890 et des 8 et 15 janvier 1891.
- [23] Lettre de la Veuve Badel à J. Favier datée du 6 décembre 1890.
- [24] Voir notamment un long plaidoyer de Badel face à l'accusation d'avoir «volé» le camée de la bibliothèque dans son ouvrage *Le Roi Stanislas à Nancy en 1907*, Malzéville, 1907, p. 149-150.
- [25] C. Pfister, *Histoire de Nancy*, t. III, 1908, p.
- [26] *Chan Heurlin ou les Fiançailles de Fanchon : poème en patois messin...* Nancy, N. Sidot, 1900.
- [27] *Edit du Roy, Portant établissement d'une Bibliothèque publique, à Nancy, & Fondation de deux Prix, du vingt-huit Décembre mil sept cent cinquante...* Nancy, N. Charlot, 1751, p. 3-4.